

RESPONSABLE D'EXPLOITATION DE STATIONNEMENT

1/ Dénomination de la qualification :

Responsable d'exploitation de stationnement

2/ Objet de la qualification :

Le responsable d'exploitation de stationnement assure une fonction d'encadrement d'équipe en s'assurant de l'application des règles, procédures de qualité, sécurité, environnement et accessibilité en vigueur dans l'entreprise.

Il organise les activités de maintenance, de nettoyage et de relation avec la clientèle des exploitations de son périmètre en s'assurant des règles, des procédures et consignes relatives à la sécurisation des biens et des personnes.

3/ Contenu de la qualification :

A - Activités en lien avec la clientèle :

- Accueil, information et assistance à la clientèle,
- Contribution à la mise en œuvre d'actions commerciales,
- Réalisation des encaissements,
- Réalisation des abonnements et forfaits,
- *Accompagnement des clients aux mobilités durables,*
- Traitement des réclamations.

B - Activités relatives à l'*organisation* de l'exploitation :

- *Planification et organisation des activités de maintenance, d'entretien et de sécurisation de l'exploitation,*
- Suivi de la maintenance des équipements, établissement des plannings des travaux d'entretien et de nettoyage,
- Établissement et *suivi* de tableaux de bord relatifs à l'activité,
- *Contrôle et organisation* de la collecte,
- Réalisation et/ou encadrement de l'ensemble des activités administratives et comptables,
- Établissement / transmission et classement de tous documents à caractère administratif et commercial,
- Application et *contrôle* des règles, des procédures et consignes de sécurité relatives à la sécurisation des biens et des personnes,
- Application et *contrôle* des règles, procédures qualité, sécurité, *environnement et accessibilité* en vigueur dans l'entreprise,
- *Participation ponctuelle aux activités de maintenance et d'entretien de l'exploitation.*

C - Activités d'*organisation* et d'*encadrement d'équipe* :

- Encadrement du personnel de l'exploitation *de stationnement*,
- Appui technique aux collaborateurs / tutorat de jeunes en formation alternée,
- Participation au recrutement / à l'élaboration et au suivi du plan de formation des collaborateurs,
- *Gestion d'exploitations de stationnement multisites.*

4/ Extensions possibles dans la qualification :

- *Appui technique aux appels d'offres.*

5/ Classement :

- Maîtrise - échelon correspondant au contenu principal de la qualification : 20
- Échelons majorés accessibles : 21 / 22
 - . en fonction de l'exercice des extensions possibles décrites au paragraphe 4,
 - . en fonction de l'application de critères valorisants (art. 3B.02 d) de la convention collective).

6/ Modes d'accès à la qualification :

- Soit par obtention de la certification suivante :
 - . CQP responsable d'exploitation de stationnement,
- Soit par décision directe du chef d'entreprise, en fonction des compétences du salarié, appréciées par rapport au contenu de la qualification (paragraphe 3).

7/ Possibilités d'évolution professionnelle :

- Verticale :
 - . questionnaire (fiche Z.23.1), sous appellation d'emploi spécifique à l'entreprise
 - . *cadre technique (fiche Z.C.I.I)*
- Transversale :
 - . Voir Panorama